

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7  
Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télé. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590  
cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

Le 13 décembre 2023

PAR COURRIEL

L'honorable Donald Neil Plett, C  
Sénat du Canada  
[don.plett@sen.parl.gc.ca](mailto:don.plett@sen.parl.gc.ca)

L'honorable Raymonde Saint-Germain, GSI  
Sénat du Canada  
[raymonde.saint-germain@sen.parl.gc.ca](mailto:raymonde.saint-germain@sen.parl.gc.ca)

L'honorable Scott Tannas, GSC  
Sénat du Canada  
[scott.tannas@sen.parl.gc.ca](mailto:scott.tannas@sen.parl.gc.ca)

L'honorable Jane Cordy, GPS  
Sénat du Canada  
[jane.cordy@sen.parl.gc.ca](mailto:jane.cordy@sen.parl.gc.ca)

**Objet : Projet de loi S-244 (Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social et la Loi sur l'assurance-emploi [Conseil de l'assurance-emploi])**

Chers sénateurs,

Je vous écris au nom du Syndicat canadien de la fonction publique, syndicat qui représente plus de 740 000 travailleuses et travailleurs partout au pays, afin de vous exprimer notre très grand soutien en faveur du projet de loi S-244.

Le SCFP est le plus important syndicat au Canada. Le SCFP représente des personnes qui travaillent dans les soins de santé, les services d'urgence, l'éducation, l'apprentissage et les services éducatifs à l'enfance, les municipalités, les services sociaux, les bibliothèques, les services publics, le transport, le transport aérien et d'autres.

Le SCFP est confiant que le Conseil de l'assurance-emploi (AE) qui est proposé renforcera la nature tripartite de l'assurance-emploi. Depuis que le gouvernement fédéral s'est retiré en tant que partenaire financier en 1990, les travailleuses, les travailleurs et les employeurs sont les seuls cotisants à l'AE. Cependant, au fil du temps, la voix des travailleuses et des travailleurs dans l'administration du programme d'AE s'est affaiblie. La création du Conseil de l'AE est essentielle pour favoriser un dialogue social entre les divers intervenants du marché du travail. Cette inclusivité est essentielle afin que le programme d'AE reflète mieux les besoins des travailleuses et des travailleurs canadiens.

Bien que les travailleuses, les travailleurs et les employeurs financent les programmes de formation et de marché du travail par l'entremise de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*, il n'y a pas de surveillance institutionnalisée ou de commentaires de la part de ces intervenants.

.../2

MARK HANCOCK  
National President/Président national

CANDACE RENNICK  
National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER, KAREN RANALLETTA  
General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Le projet de loi S-244 cherche à corriger cette situation en établissant le dialogue social tripartite nécessaire, permanent et institutionnalisé au cœur du programme d'AE. Nous croyons que cela entraînera un programme plus efficace et pertinent en vertu des ententes sur le développement du marché du travail, qui sont uniquement nécessaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Un Conseil de l'AE permanent va au-delà de la pratique actuelle de consultation et permet des échanges d'informations plus approfondis entre les trois parties. La participation des trois parties à un travail continu sur des questions d'intérêt commun favorise la création de solutions constructives et durables qui servent mieux nos intérêts à tous.

Le SCFP croit fermement que le Conseil de l'AE facilitera une coordination et une mobilisation efficaces pour la formation des compétences, la formation professionnelle, les apprentissages et l'apprentissage continu. Étant donné la transition ambitieuse du Canada axée sur l'atteinte d'aucune valeur nette d'émissions de gaz à effet de serre et le paysage numérique qui évolue rapidement, cela devient encore plus impératif. La proposition de la sénatrice Bellemare d'inclure des représentants provinciaux responsables des politiques et des programmes du marché du travail en tant que membres observateurs aidera à intensifier les efforts qui sont faits aux niveaux fédéral et provinciaux.

Les travailleuses et les travailleurs possèdent les connaissances les plus étroites des changements qui surviennent en milieu de travail partout au pays. Le SCFP salue la sénatrice Bellemare pour avoir collaboré étroitement avec le Congrès du travail du Canada à l'élaboration de ce projet de loi.

Le consensus autour du projet de loi S-244 est considérable. Les groupes de travailleuses et de travailleurs, les groupes d'employeurs, le commissaire des travailleuses et travailleurs à la Commission de l'AE et la commissaire des employeurs à la Commission de l'AE sont unis dans leur soutien en faveur du projet de loi S-244. Un soutien enthousiaste de la part de ces partenaires sociaux assurera certainement de solides bases pour le Conseil de l'AE.

Nous vous exhortons vous et les autres membres de votre caucus à voter en faveur du projet de loi S-244.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Le président national,



MARK HANCOCK

:cc/sepb491

cc: L'honorable Randy Boissonnault, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles du Canada; L'honorable Diane Bellemare, GPS; L'honorable Marc Gold, P.C.; Pierre Laliberté, commissaire des travailleuses et travailleurs à la Commission de l'AE; Nancy Healey, commissaire des employeurs à la Commission de l'AE